

Unipoly

EPFL - Station 10 1015 Lausanne tresorerie@unipoly.ch +41 21 693 20 45

Durabilité EPFL

Demande de financement, Bourse Meubléco

Bonjour,

Nous vous transmettons notre demande de financement, qui viendrait créditer la bourse ACT4Change du pôle Meubléco. Elle résume l'ensemble des dépenses effectuées par le pôle et nous y avons joint toutes les pièces justificatives concernées.

Nous nous permettons de remarquer qu'un total de 12.5 CHF de dépenses provient de taxes d'annulations de reservations mobility. Ces frais semblent difficiles à éviter car il est difficile d'avoir la certitude qu'une collecte de meuble aura bien lieu assez à l'avance pour réserver les véhicules à temps, ceux-ci étant très demandés sur le campus. Nous considérons donc que ces frais font partie des frais généraux de déplacement pour les meubles et nous pensons donc qu'il est pertinent de les débiter sur cette bourse, toute fois nous comprendrons parfaitement si vous décidez de refuser cette partie de la demande.

Objet	Identifiant	Montant (CHF)
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de septembre	JUST-1	401.49
Remerciements staffs, Foire aux meubles	JUST-2	57.30
Affiches de recrutement	JUST-3	3.80
Apéritif de recrutement	JUST-4	18.35
Nettoyage de tentes utilisées lors de la Foire aux meubles	JUST-5	150.00
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de novembre	JUST-6	43.39

Objet	Identifiant	Montant (CHF)
Communication, Affiche	JUST-7	47.00
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de décembre	JUST-8	45.37
Communication, Affiche	JUST-9	47.00
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de janvier	JUST-10	157.36
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de février	JUST-11	14.26
Location Fourgon	JUST-12	95
Kilométrage supplémentaire et Plein d'essence	JUST-13	53.8
Communication, Affiche	JUST-14	50.00
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de juin	JUST-15	96.53
Déplacements de meubles en Mobility, Mois de juillet	JUST-16	130.6

Total 1'411,25

Nous vous enverrons évidement une facture dès que vous nous aurez confirmé un montant. Selon nos calculs la bourse ayant été initialement approuvée à 6'000.- CHF puis ayant été débitée de 2'969.42 CHF laisse au pôle Meubléco un montant de 3'030.58 CHF.

Si vous approuvez donc l'entierté du montant mentionné plus haut, le pôle disposerait alors d'un montant de 1619.33 CHF pour les années à venir.

Ce constat nous ammène à considerer ajouter les frais de déplacement au prix de revente des meubles, ce qui laisserait le pôle avec des frais de fonctionement relativement bas qui pourraient être couvert par les fonds de l'association.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions.

Avec nos meilleures salutations et en vous remerciant beaucoup pour votre travail,

Paul Debruyne et Nathan Fiorellino pour la trésorerie générale d'Unipoly